Ecrit par Echo du Mardi le 21 septembre 2022

Télétravail : 80% des salariés français estiment qu'il favorise l'équilibre vie professionnelle/vie privée

Le constat est sans appel : 80% des salariés français estiment que le télétravail permet un meilleur équilibre vie professionnelle/vie privée (72% en Europe). Si actuellement 27% d'entre eux télétravaillent en permanence, les télétravailleurs européens travaillent en moyenne 3,1 jours par semaine depuis chez eux. À noter qu'avant la crise sanitaire, seuls 16% pratiquaient le télétravail à hauteur de 2,6 jours par semaine en moyenne.

Grâce à une enquête menée auprès de 4371 entreprises européennes, SD Worx, acteur majeur en Europe de services de RH et de paie, fait la lumière sur l'évolution du télétravail au cours de ces derniers mois.
Le ressenti unanime vis-à-vis des bénéfices du télétravail n'est pas seulement visible en France. En

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 21 septembre 2022

Allemagne (80 %) ou en Belgique (79 %), nombreux sont les salariés à estimer que le télétravail permet un meilleur équilibre vie professionnelle/vie personnelle. De plus, et de façon plus générale, le télétravail serait également l'une des raisons pour lesquelles les salariés restent chez leur employeur.

Le télétravail est un allié de la productivité

Bien que le télétravail eût été un mode de travail marginal et peu considéré avant la crise sanitaire, il présente aujourd'hui plus d'avantages que d'inconvénients pour 74% des Français interrogés. Parmi nos voisins européens, les Norvégiens sont davantage partagés sur la question : seuls 58% d'entre eux sont du même avis que les Français. Cette différence serait due au fait que ces travailleurs scandinaves ont une expérience du télétravail bien plus grande que les autres pays, puisqu'ils ont été avant-gardiste et l'ont adopté bien avant les autres pays européens. Ainsi ils auraient observé davantage d'inconvénients sur le long terme.

Pourtant, le premier avantage du télétravail serait la productivité. En effet, une majorité d'employés français (72 %) estiment que le télétravail contribue et favorise leur productivité individuelle. Toutefois, cette proportion est moins importante quand on parle de productivité dans un contexte de collaboration (60%). Cette notion productivité en équipe est particulièrement importante, au point que certains salariés estiment même que le télétravail ne doit en aucun cas devenir un obstacle à la productivité d'une équipe. Ce point de vue est partagé par les 60% des employés anglais et belges, et 58% des salariés français.

Mais il ne s'agit pas du seul avantage mentionné par les salariés. En effet, il permettrait d'apporter une certaine flexibilité bénéfique à la productivité. Ainsi, 63 % des Français admettent qu'ils sont moins susceptibles de recourir aux arrêts maladie lorsqu'ils travaillent à domicile. Par ailleurs, 62% affirment être plus enclins à travailler plus longtemps les jours où ils sont en télétravail. On remarque que cette affirmation est moins partagée par des salariés du Nord-Est de l'Europe, à savoir les Néerlandais (44 %), les Allemands (43 %) et les Suédois (38 %).

Pas plus de 3 jours de télétravail pour garder le contact avec ses collègues

Si 4 salariés européens sur 10 estiment que la nature de leur emploi leur permet de télétravailler, beaucoup ne souhaitent pas y avoir recours 100% du temps. En effet, s'ils avaient à choisir, la moitié des personnes interrogées seraient favorables à un rythme de 2 à 3 jours de télétravail par semaine. Certains mêmes estiment qu'un seul jour de télétravail par semaine leur suffirait (15 %). Au contraire, moins de 8 % des Européens souhaitent revenir à une semaine de travail complète au bureau, et près de 14 % d'entre eux voudraient télétravailler à temps plein. On comprend donc que cette évolution a permis aux salariés de trouver des avantages non-négligeables pour réaliser leurs missions dans différentes conditions.

Quant aux jours de prédilection pour travailler depuis leurs domiciles, les Français aiment particulièrement télétravailler le mercredi (40 %), le lundi (36%) ou encore le vendredi (30 %). En plus de casser le rythme, l'alternance régulière entre ces deux modes de travail permet une certaine pérennisation du travail hybride.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 21 septembre 2022

> « Près d'un tiers des salariés veut des conseils pour télétravailler dans les meilleures conditions. »

Alors que l'adoption massive du télétravail reste un phénomène récent, il est normal que les salariés posent des questions et demandent des conseils qui leur permettraient de mieux maîtriser ces nouvelles conditions de travail. Ainsi, plus d'un salarié français sur quatre (27 %) indique être ouvert à recevoir plus de conseils concernant le télétravail de la part de leur entreprise. Si les responsables sont plus enclins à recevoir un accompagnement en la matière, ce serait probablement pour adapter la manière de gérer les équipes et les projets qui sont sous leur responsabilité, et conserver leur vision d'ensemble même à distance.

« Même s'il permet une plus grande liberté et favorise l'équilibre vie privée/vie professionnelle, les salariés ressentent toujours une certaine appréhension vis-à-vis du télétravail. En termes de productivité, cette étude met en lumière la divergence des avis sur l'impact du télétravail. Tout le monde ne l'aborde pas de la même manière », explique Patrick Barazzoni, Directeur Général, chez SD Worx France.

> « I*l ne faut pas sous-estimer le besoin de contact avec les collègues car il est souvent source d'une plus grande implication au sein de l'entreprise.*«

« De ce fait, nous conseillons aux entreprises d'élaborer une politique de télétravail sur la base de trois piliers : la productivité, la connexion et la compétence. Il leur faut également prendre en compte aussi bien l'individu que l'équipe, car tout le monde n'a pas la même vision. En tant qu'entreprise, il est nécessaire d'examiner dans quels groupes le télétravail offre un avantage pour la productivité et dans quelle mesure les collaborateurs et les managers disposent des compétences adéquates pour bien l'appréhender. Il ne faut pas sous-estimer le besoin de contact avec les collègues car il est souvent source d'une plus grande implication au sein de l'entreprise. Des accords sur la manière de garder le lien avec ses collègues sont indispensables pour faire en sorte que le travail soit agréable et efficace. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !